Image not found or type unknown

Exécution provisoire

Par **sophie15**, le **09/01/2023** à **13:37**

Bonjour

Un notaire doit me fournir la liste des contrats d'assurances-vie que mon cohéritier a reçu de la part de ma défunte mère, car un juge de première instance l'a décidé.

Etant, actuellement, en appel, le notaire refuse de communiquer ces éléments, car il n'est pas indiqué sur le jugement que la décision était soumise à exécution provisoire. Le jugement date du 14 décembre 2021.

J'aimerais avoir votre avis, car un juriste me dit que le notaire n'a pas à fournir la liste, un autre me dit le contraire car le jugement et postérieur à janvier 2020.

Par **Chaber**, le **09/01/2023** à **16:19**

bonjour

sauf exception prévue dans le jugement, exécution provisoire, lla procédure d'appel a en principe pour effet de suspendre l'exécution du jugement rendu en première instance. La Cour d'appel juge l'affaire et rend un arrêt qui confirme ou infirme (totalement ou partiellement) le jugement rendu en première instance

Par **sophie15**, le **09/01/2023** à **20:02**

Bonsoir

La loi ayant été modifiée en janvier 2020, l'exécution provisoire n'est-elle pas systématique ?

Par **youris**, le **09/01/2023** à **20:18**

bonjour,

article 514 al.1 du CPC :

La décision rendue par le premier juge est exécutoire même si une partie fait appel, sauf décision contraire et motivée du juge.

voir ce lien :

faire appel d'un jugement

salutaions

Par **Zénas Nomikos**, le **09/01/2023** à **21:19**

Bonjour,

je cite, le CPC :

[quote]

Article 514

Modifié par Décret n°2019-1333 du 11 décembre 2019 - art. 3

Les décisions de première instance sont de droit exécutoires à titre provisoire à moins que la loi ou la décision rendue n'en dispose autrement.

NOTA :

Conformément au II de l'article 55 du décret n° 2019-1333 du 11 décembre 2019, ces dispositions s'appliquent aux instances introduites devant les juridictions du premier degré à compter du 1er janvier 2020.

[/quote]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Source :

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/principe-execution-provisoire-jugements-premiere-33532.htm

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés